

E. G. de Territz

Jan. 15 1768

731

Sire

Peut-être me salue-je trop de la gracieuse  
bonté et de la haute bienveillance de Votre  
Majesté en me persuadant que mon sort  
bon ou fâcheux qu'il est ne lui soit pas tout  
à fait indifférent. C'est ce qui me fait  
espérer que la nouvelle, de m'être fiancé  
avec une demoiselle de Spolow ne lui sera

pas désagréable, et que V<sup>re</sup> Majesté daignera  
honorer de Sa haute approbation cette démarche  
aussi nécessaire, et intéressante pour ma propriété  
et pour ma satisfaction. C'est une démarche sive  
qui a bien coûté à mon cœur toujours attaché  
au souvenir de ma femme défunte. Celui-ci m'  
est encore si sensible que je n'ai pu arrêter les larmes  
quand j'ai parlé à ma fiancée de la défunte  
de ses qualités et vertus, et combien j'avais été  
heureux dans l'union avec elle. Quoiqu'il m'

E. G. de Derritz

Jan. 15 1768

731 (2)

de que je ne puis que de  
en toute je dois supprimer, tant il est possible ces idées  
et ne pense maintenant que de vivre heureux dans  
le mariage que je veux contracter avec ma promise.  
Pour en juger de son caractère, ses sentiments de piété  
et de vertu finis et confirmés par une bonne édu-  
cation je dois me flatter moyennant la benediction  
divine que si mon bonheur n'est pas tout à fait  
le même qu'il a été dans mon premier mariage, il  
lui approche beaucoup. Tant je puis protester que  
passant au dessus de toutes vues d'intellects je n'ai en  
égard qu'à une seule qualité personnelle, à une bonne famille

a une bonne Education et aux parents pieux et  
vertueux. C'est donc et ainsi que mon devoir m'  
oblige de donner à votre Majesté ma preuve  
en même temps l'honneur de lui renouveler  
les sentiments de respect et de vénération  
avec lesquels je fais toute ma vie.

Sire

De votre Majesté

Le très humble très obéissant  
et très soumis serviteur

Edouard de

à Paris  
le 15 Janv. 1768